

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00676 Numéro SIREN : 483 948 923 Nom ou dénomination : EURL A.T.2.M
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2019 sous le numéro de dépôt 1988

Greffe du tribunal de commerce de BAYONNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/04/2019

Numéro de dépôt : 2019/1988

Déposant :

Nom/dénomination : EURL A.T.2.M

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 483 948 923

N° gestion : 2005 B 00676



Handwritten signature or mark.

Désignation de l'entreprise		EURL AT2M		Résidence le Sextant		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		Zac Hausquette		64600 ANGLET			
SIRET		4 8 3 9 4 8 9 2 3 0 0 0 3 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30092018		30092017	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	3 330	016	3 012	318	
	Immobilisations corporelles*	028	155 260	030	97 797	57 464	73 257
	Immobilisations financières* (1)	040	2 040	042		2 040	2 040
	Total I (5)	044	160 630	048	100 809	59 821	75 297
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	13 328	062		13 328
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	90 156	070	961	89 195	108 753
		072	8 010	074		8 010	32 551
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	223 321	086		223 321	119 022
	Charges constatées d'avance *	092	8 934	094		8 934	6 372
	Total II	096	343 749	098	961	342 788	288 093
	Total général (I + II)	110	504 379	112	101 770	402 609	363 390
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		10 000	10 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		1 000	1 000		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	240 476	238 872	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		40 734	1 604		
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		292 210	251 476			
Provisions pour risques et charges				Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		24 079	34 262		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		41 530	23 411		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	1 176	172	44 790	54 241	
Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		110 399	111 914		
Total général (I + II + III)				180	402 609	363 390	
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	2 040	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	13 807	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 629	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	1 500	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

"Certifié conforme" + sign x

CERTIFIÉ CONFORMÉ

Exercice N-1 clos le
30092017

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **402 609** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **542 466** euros et un total **charges** de **501 732** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **40 734** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2017** et finit le **30/09/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Annexe CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64 pour un montant de **4 332** euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Il a ainsi été principalement affecté à des efforts en matières de :

Description des efforts	Montant
- Investissement	4332.00
- Recherche	
- Innovation	
- Formation	
- Recrutement	
- Prospection de nouveaux marchés	
- Transition économique et énergétique	
- Reconstitution des fonds de roulement	
Total	4332.00€

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 637		693			3 330
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 637		693			3 330
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	17 755		595		333	18 017
	Instal., agencement, aménagement divers	83 710		2 284		1 622	84 373
	Matériel de transport	48 617				618	48 000
	Matériel de bureau, mobilier	3 814		1 057			4 871
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	153 897		3 936		2 572	155 260	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 040					2 040
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 040					2 040
TOTAL		158 574		4 629		2 572	160 630

ACOM BAYONNE



ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 637	375		3 012
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 637	375		3 012
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	13 725	1 246	333	14 638
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	57 624	8 318	1 622	64 321
	Matériel de transport	6 525	9 765	618	15 672
	Matériel de bureau, mobilier	2 765	400		3 165
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 640	19 729	2 572	97 797
TOTAL		83 277	20 105	2 572	100 809

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ACOM BAYONNE



T/C

ANNEXE - Elément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/09/2018
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMENTEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients		961			961
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		961			961
TOTAL GENERAL		961				961
Dont dotations et reprises						
- d'exploitation - financières - exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						
ACOM BAYONNE						

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		30/09/2018	1 an au plus	plus d'1 an	
CREANCES	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières	2 040	2 040		
	Clients douteux ou litigieux	1 472	1 472		
	Autres créances clients	88 684	88 684		
	Créances représentatives des titres prêtés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 548	2 548		
	Autres impôts, taxes versements assimilés				
	Divers	4 057	4 057		
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers	1 405	1 405		
	Charges constatées d'avances	8 934	8 934		
TOTAL DES CREANCES		109 140	109 140		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice					
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					
		30/09/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	24 079	10 272	13 807	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	41 530	41 530		
	Personnel et comptes rattachés	11 481	11 481		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 798	17 798		
	Impôts sur les bénéfices	46	46		
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 288	11 288		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 445	2 445		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 176	1 176		
	Autres dettes	557	557		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		110 399	96 592	13 807	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		10 184			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 176			

ACOM BAYONNE



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

30/09/2018

Total des Produits à recevoir		6 174
Autres créances clients		2 047
CLIENTS - FACT. A ETABLIR 20%	802	
CLIENTS - FACT. A ETABLIR 10%	1 245	
Autres créances		4 126
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	4 057	
DEBIT CRED DIVERS PRODUITS A R	69	

ACOM BAYONNE



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

30/09/2018

Total des Charges à payer		7 784
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INTERETS COURUS /EMPRUNTS	9	9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURN FACTURES NON PARVENUES	2 314	2 314
Dettes fiscales et sociales COT FISCAL TNS A PAYER ETAT CHARGES A PAYER	3 016 2 445	5 461

ACOM BAYONNE



A/C

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		30/09/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	20,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		500,00	20,0000	10 000,00

ACOM BAYONNE



A.T.2.M
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : ZAC de Hausquette - Résidence Le Sextant
1 allée de la Lyre
64600 ANGLET
483 948 923 RCS BAYONNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 FEVRIER 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 40 734,16 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	40 734,16 euros
<i><u>Réserve légale intégralement dotée</u></i>	

Affecté en totalité au compte "autres réserves"	40 734,16 euros
qui s'élève ainsi à 281 210,16 euros.	

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2015 :

20 500,00 euros, soit 41,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 500,00 euros

59

50



Exercice clos le 30 septembre 2016 :

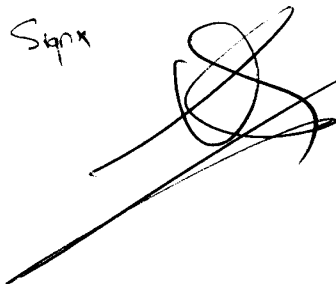
27 000,00 euros, soit 54,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 27 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2017 : Néant

Certifié conforme
La Gérance

Signé



A.T.2.M

- 9 AVR. 2019

Société à responsabilité limitée

au capital de 10 000 euros

Siège social : ZAC de Hausquette - Résidence Le Sextant

1 allée de la Lyre

64600 ANGLET

483 948 923 RCS BAYONNE

GREFFE du TRIBUNAL

de COMMERCE

1 avenue Marie Anne de Neubourg – BP 18180

64181 BAYONNE

A ANGLET

Le 5/04/19

Objet : Transmission des documents d'approbation des comptes.

Messieurs,

Nous vous adressons sous ce pli pour dépôt à votre greffe, concernant les comptes de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2018 :

- Les comptes de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2018,
- La résolution d'affectation du résultat,

Et un chèque de 45,73 euros à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir le récépissé de dépôt des comptes directement à :



Dans l'attente,

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sentiments distingués.

LA GERANCE

Signé